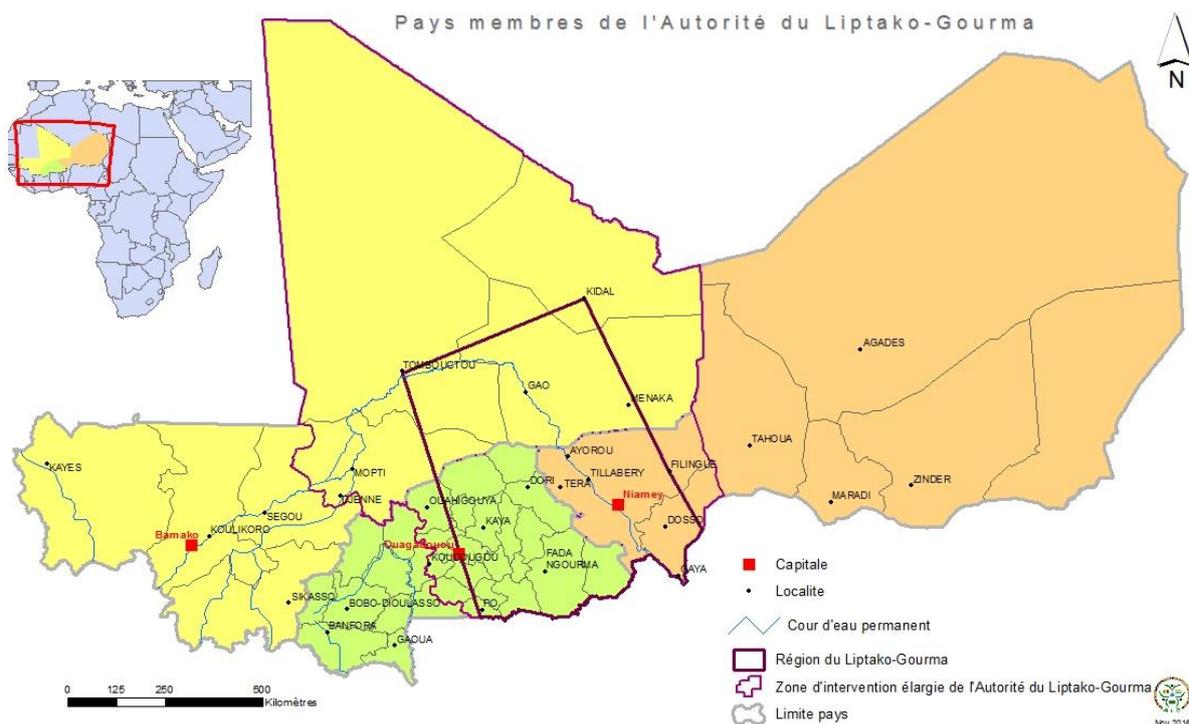


AUTORITE DE DEVELOPPEMENT INTEGRE
DES ETATS DU LIPTAKO-GOURMA
(ALG)

SECRETARIAT EXECUTIF



RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DU SECRETARIAT
EXECUTIF AU 31 DECEMBRE



Mai 2021

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
INTRODUCTION	3
I – ETAT D’EXECUTION DU PDA AU 31 DECEMBRE 2020	4
1.1. Rappel des Activités Programmées dans le PDA 2020	4
1.2. Améliorer le niveau de mise en œuvre des décisions et instructions issues des instances dirigeantes	4
1.2.1. Mise en œuvre des instructions issues de la 56ème Session.....	5
Ordinaire du Conseil des Ministres	5
1.2.2. Mise en œuvre des instructions issues des sessions antérieures à la 56ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres	7
1.3. Evaluer le niveau d’atteinte des Résultats Intermédiaires des Programmes, Projets et Etudes en Cours	9
1.3.1. Dans le Domaine du Développement Rural.....	9
1.3.2. Dans les Domaines des Infrastructures et Mines	11
1.3.3 Programme conjoint de coopération transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma	15
1.4. Amélioration du Niveau de Mobilisation des Ressources	18
1.4.1. Contributions des Etats membres.....	18
1.4.2. Mobilisation des Ressources Extérieures	18
1.5. Renforcement et Diversification du Partenariat	18
1.5.1 Coopération avec le PNUD	18
1.5.2. Partenariat avec la Fondation Hanns Seidel	23
1.6. Gestion Courante	25
1.6.1. Réunions de Direction.....	25
1.6.2. Gestion du Personnel.....	25
1.6.3. Exécution du Budget.....	27
II –ACTIVITES HORS PROGRAMME	29
III. DIFFICULTES RENCONTREES ET CONCLUSION	36

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ALG	Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BIDC	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
Dollar US	Dollar des Etats-Unis
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FKDEA	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
OIG	Organisation Inter-Gouvernementale
PDA	Programme Détaillé des Activités
PIB	Produit Intérieur Brut
PTI	Programme Triennal d'Investissements
TDR	Termes de Référence
UGP	Unité de Gestion des Projets
UEP	Unité d'Exécution du Projet
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

INTRODUCTION

Le Traité révisé de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma (ALG), dispose en son article 24, que le Secrétaire Exécutif présente, à chaque Session du Conseil des Ministres, un rapport d'activités.

Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre et présente l'état de mise en œuvre des activités de l'année 2020 de l'Institution. Il fournit également des informations sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des actions entreprises au cours de la période et propose des mesures correctives.

Il est important de souligner la particularité de l'année 2020 qui a été marquée par la tenue tardive de la 56^e session du Conseil des Ministres de l'ALG. Le budget a été exécuté par douzième provisoire au cours du premier semestre 2020.

Pour rappel, le programme d'activités 2020 de l'ALG a été adopté par la 56^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres qui s'est tenue le 28 mai 2020 par visio-conférence.

Il est bâti selon quatre (4) axes majeurs d'intervention qui sont :

1. améliorer le niveau de mise en œuvre des décisions et instructions issues des instances dirigeantes ;
2. évaluer le niveau d'atteinte des résultats intermédiaires pour les projets en cours ;
3. améliorer le niveau de mobilisation des ressources (conditions indispensables à la mise en œuvre des nouveaux projets et programmes) ;
4. renforcer et diversifier le partenariat avec les autres Organisations et Institutions.

Les activités concourant à l'atteinte de ces différents objectifs ont fait l'objet d'une planification mensuelle pour une meilleure prise en compte dans l'instrument annuel de pilotage stratégique qu'est le Programme Détaillé des Activités (PDA) 2020.

Le présent rapport porte sur l'état d'exécution par axe du Programme Détaillé des Activités 2020 et s'articule autour des points suivants :

1. Etat d'exécution du programme au 31 décembre 2020 ;
2. Activités hors programme ;
3. Conclusion.

I – ETAT D'EXECUTION DU PDA AU 31 DECEMBRE 2020

1.1. Rappel des Activités Programmées dans le PDA 2020

Le Programme Détaillé des Activités (PDA) de l'ALG tient lieu de tableau de bord. Il est subdivisé en tranches mensuelles dont la mise en œuvre fait l'objet d'une évaluation bimensuelle, trimestrielle et annuelle.

Le PDA de 2020 du Secrétariat Exécutif de l'ALG comporte 111 activités qui se déclinent ainsi qu'il suit : 19 activités au titre du premier trimestre, 30 activités au titre du deuxième trimestre, 29 activités au titre du troisième trimestre et 33 activités au titre du quatrième trimestre.

Le bilan d'exécution du PDA de 2020 au titre du premier et deuxième trimestre s'établit à 100%, celui du troisième trimestre à 79% et pour le quatrième trimestre à 68%. Globalement, le bilan d'exécution du PDA de 2020 s'établit à 84,68% avec 94 activités réalisées sur les 111 programmées.

En conclusion, on peut dire que le taux de réalisation des activités prévues au titre de l'année 2020 est satisfaisant.

Le détail des activités programmées en 2020, figure dans le tableau n°1 joint en annexe.

1.2. Améliorer le niveau de mise en œuvre des décisions et instructions issues des instances dirigeantes

Ce point permet d'apprécier le niveau d'exécution des principales instructions données au Secrétariat Exécutif de l'ALG par les instances, notamment la 56^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres.

1.2.1. Mise en œuvre des instructions issues de la 56^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres

Des travaux de la 56^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres, sanctionnés par un communiqué final, il ressort les instructions suivantes faites au Secrétariat Exécutif de l'ALG :

Instruction n°1 :

« Sur la question de la stabilisation de la Région du Liptako-Gourma, le Conseil a instruit le Secrétariat Exécutif de poursuivre les consultations pour accélérer l'élaboration du document dudit Mécanisme et de veiller à la prise en compte des orientations données par les Ministres à l'occasion de la mission circulaire conjointe ALG-PNUD de février 2020 dans les Etats membres ».

Etat de mise en œuvre N°1 :

Le Secrétariat Exécutif de l'ALG a poursuivi ses consultations pour l'élaboration du document du Mécanisme de stabilisation. Un Document dénommé « Plan d'Initiation de Projet de mise en œuvre de la phase pilote du Mécanisme de Stabilisation dans la Région du Liptako-Gourma » a été élaboré. La validation de ce document a eu lieu du 1^{er} au 02 octobre 2020 à Ouagadougou lors d'un atelier technique sous régional. L'Atelier a amendé le document, proposé une composition du Comité de Pilotage et du Comité d'Experts, convenu que la coordination, la complémentarité et la synergie des actions soient assurées par le cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma conformément aux orientations de la réunion des Ministres chargés de l'administration territoriale des trois Etats et des cadres de concertation régionaux au niveau de chaque pays. Enfin, l'Atelier a adopté une feuille de route pour la mise en œuvre de la phase pilote de stabilisation.

Instruction n°2 :

« Relative à la note sur la situation socioéconomique et sécuritaire dans la Région du Liptako-Gourma. Le Conseil a instruit le Secrétariat Exécutif de faire ressortir dorénavant dans ladite note des propositions réalistes et

réalisables, les initiatives développées par les Etats membres ainsi que les dynamiques de partenariat dans la Région pour faire face à la situation de crise multidimensionnelle et les impacts budgétaires de la lutte contre le terrorisme ».

Etat de mise en œuvre N°2 :

L'élaboration de la Note sur la situation socioéconomique et sécuritaire dans la Région du Liptako-Gourma de 2020 a pris en compte cette instruction. Par ailleurs, dans le cadre du projet conjoint d'appui à la coopération transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma financé par la Suède, la CEA s'est engagée à soutenir les activités de production d'un rapport annuel analytique sur la situation socio-économique et prospective de la Région du Liptako-Gourma qui prendra en compte cette instruction.

Instruction n°3 :

« Le Conseil a instruit le Secrétariat Exécutif de créer une synergie d'actions avec les autres organisations régionales et sous régionales dans la lutte contre le terrorisme dans ses aspects aussi bien civils que militaro-sécuritaires afin d'éviter les chevauchements »

Etat de mise en œuvre N°3 :

Une concertation par visio-conférence ALG-CILSS-G5-Sahel a eu lieu le 9 juin 2020 en vue de proposer des actions communes pour appuyer les Etats membres avec un accent particulier sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la situation pastorale, l'invasion des nuisibles des cultures, la sécurité civile et l'appui au déroulement de la campagne agro-pastorale 2020-2021.

Au cours de cette réunion, la situation de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) dans le contexte de la COVID-19 dans les espaces ALG et G5-Sahel, le point sur l'évolution de la maladie à COVID-19, les initiatives pour soutenir les Etats membres dans la lutte contre la pandémie de COVID-19, et les initiatives du CILSS et ses partenaires pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte de COVID-19 ont été passés en revue. Au terme des échanges, les trois (3) OIG se sont engagées entre autres à :

- désigner des points focaux par chaque OIG pour le suivi des recommandations issues de la concertation tripartite ;

- partager les informations produites par le CILSS avec les deux (2) autres OIG ;
- rechercher ensemble les ressources auprès des partenaires par les trois (3) OIG en faisant le point des ressources reçues et des gaps à combler en fonction des besoins identifiés ;
- conduire une analyse approfondie de l'impact de la pandémie de COVID-19 dans les zones rurales ;
- rédiger une lettre conjointe CILSS-G5-SAHEL pour montrer la convergence de points de vue et d'actions à l'endroit des partenaires ;
- lancer un appel aux PTF à soutenir les plans nationaux de réponses aux crises alimentaires et humanitaires des pays sahéliens.

Instruction n°4 :

« Le Conseil a décidé d'organiser la 57^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres au Burkina Faso en 2020 ».

Etat de mise en œuvre N°4:

A cet effet, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a élaboré tous les dossiers statutaires y afférents. **Cette session n'a pas pu se tenir à bonne date à cause des consultations électorales au Burkina Faso et au Niger.**

1.2.2. Mise en œuvre des instructions issues des sessions antérieures à la 56^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres

- **Elaboration d'un manuel de procédure de l'ALG**

Le processus d'élaboration du manuel de procédures administratives, financières, budgétaires et comptables est en cours. Un contrat a été signé entre l'ALG et le Cabinet Bangre Veneem International qui a commencé ses prestations. Un rapport diagnostic a été élaboré et validé. La deuxième (2^{ème}) étape de l'étude qui est l'élaboration du document proprement dit est en cours.

- **Audit du personnel de l'ALG**

Pour la poursuite de la mise en œuvre de la transformation de l'ALG, une adéquation entre le nouvel organigramme et le personnel actuel existant doit

s'opérer au regard des nouvelles missions assignées à l'Institution telles que ressorties dans le document du Traité révisé du 24 janvier 2017.

Le processus est en cours. Les termes de références et le dossier d'appel d'offre ont été élaborés. L'avis a été publié et le délai de publicité court toujours.

- **Mise en place d'un mécanisme de ressources propres de l'ALG**

Le Bureau Sous Régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a assisté l'ALG en vue de la réalisation de l'étude sur la mise en place d'un mécanisme de ressources propres de l'ALG. L'Expert chargé de l'étude a déposé son rapport.

En 2020, l'activité principale réalisée a été l'organisation du 24 et 25 juin 2020, par visioconférence de l'atelier de pré validation de ce rapport.

Etaient présents à cet atelier les représentants des Ministères en charge de l'économie et des finances, de l'énergie, des mines, de l'élevage des Etats membres de l'ALG, les Correspondants Nationaux, les Cadres de l'ALG et les représentants de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

A l'issue des travaux, l'atelier a validé le rapport de l'étude sous réserve de la prise en compte des observations faites par les participants, fait sienne la recommandation du consultant de proposer d'adoption de l'option rétrocession à l'ALG des ressources attendues des fonds communautaires CEDEAO-UEMOA qui permettra à l'ALG d'accéder à des ressources à court terme et a formulé les recommandations ci-après :

A l'endroit des Etats membres :

- Mettre à la disposition de l'ALG les données et informations nécessaires pour compléter l'étude en ce qui concerne le mécanisme de financement à asseoir au moyen d'un prélèvement affecté à l'ALG sur les ressources ci-après : Elevage, Energie solaire, mines et carrières.

A l'endroit de l'ALG :

- Prendre les dispositions nécessaires pour collecter les données et informations en vue de les transmettre au consultant ;

- Explorer d'autres mécanismes subsidiaires ou alternatifs y compris ceux impliquant la mise en place d'infrastructures marchandes afin d'assurer la pérennité du financement de l'ALG ;
- Requérir l'assistance technique et financière de la CEA et du PNUD en vue de la réalisation de l'étude complémentaire.

A l'endroit de la CEA et du PNUD

- Accompagner le Secrétariat Exécutif de l'ALG pour parachever la réforme de l'Institution et particulièrement la réalisation de l'étude complémentaire visant à mettre en place un mécanisme de ressources propres de l'ALG à partir des trois agrégats (Energie solaire, Elevage, Exploration Mines).

La CEA a déjà manifesté son intérêt à accompagner l'ALG pour la réalisation de l'étude complémentaire et une requête sera envoyée à cet effet.

1.3. EVALUER LE NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS INTERMEDIAIRES DES Programmes, Projets et Etudes en Cours

1.3.1. Dans le Domaine du Développement Rural

La mise en œuvre des projets et programmes dans le domaine du développement rural a connu des évolutions diverses.

1.3.1.1. Programme quinquennal de développement de l'élevage dans les Etats membres du Liptako-Gourma

L'étude de faisabilité du programme quinquennal de développement de l'élevage dans les Etats membres du Liptako-Gourma a été réalisée sur financement de la BID.

Le Rapport définitif a été livré par le Consultant ILRI, ce qui a permis d'engager le processus de clôture de l'assistance technique avec la BID. A cet effet, une prorogation de la date limite du dernier décaissement a été nécessaire pour permettre à la BID de traiter le dossier. La dernière facture du Consultant ILRI, transmis le 24 mars 2020, a été payée en juillet 2020.

1.3.1.2. Projet de soutien aux méthodes de Protection des plantes et des cultures agricoles dans les Etats du Liptako-Gourma

Une subvention de 200 000 USD a été accordée par la BADEA en 2018 à l'ALG pour le financement de l'étude de faisabilité. A la suite de l'appel d'offre lancé en 2019, le Bureau d'études SAFRIC a été recruté pour la réalisation de ladite étude.

Le contrat de prestation pour la réalisation de cette étude avec ce Bureau d'études a été signé le 24 mars 2020 après que la BADEA ait donné son avis de non objection.

Avec la pandémie à COVID-19, la réalisation de l'étude est restée suspendue jusqu'en juin 2020. Une réunion de cadrage avec l'ALG a été organisée le 16 juin 2020 pour mieux clarifier la mission confiée au Bureau d'études et examiner comment démarrer les prestations.

Un atelier de démarrage de l'étude par visio-conférence a été organisé le 8 juillet 2020. Cet atelier a regroupé les experts des Etats membres de l'ALG, des OIG et des Organisations des producteurs. L'objectif de cet atelier était d'informer les acteurs nationaux et régionaux du démarrage de cette étude de faisabilité.

A l'issue de cette visio-conférence, le bureau d'études a commencé ses prestations et les rapports de la première phase de l'étude ont été déposés au mois d'octobre 2020. L'atelier programmé pour la validation de ces livrables n'a pas pu se tenir en 2020.

1.3.1.3. Autres projets et programmes du domaine du développement rural

D'autres projets et programmes sont en phase de recherche de financement et n'ont pas connu d'avancée significative. Il s'agit notamment de :

- Projet de récupération des terres dégradées et de renforcement de la résilience des communautés rurales en adaptation aux changements climatiques ;
- Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PSAN).

1.3.2. Dans les Domaines des Infrastructures et Mines

1.3.2.1 Dans le Secteur de l'Hydraulique et de l'Energie

Les projets et programmes du secteur de l'hydraulique sont en phase de recherche de financement et n'ont pas connu une avancée significative durant l'année 2020. Il s'agit notamment du :

- Projet de Gestion Intégré des Ressources et Equipements Pastoraux dans l'espace transfrontalier du forage Christine ;
- Programme de Réhabilitation et de Réalisation d'Infrastructures d'Hydraulique Pastorale et d'Alimentation en Eau Potable autour des points d'eau de surface permanents.

Quant au secteur de l'énergie, les activités ont concerné le Programme de Promotion des Energies Renouvelables dans la Région du Liptako-Gourma dont l'état de mise en œuvre se présente ci-après.

1.3.2.1.2. *Programme de Promotion des Energies Renouvelables dans la Région du Liptako-Gourma*

Après l'étude de faisabilité technico-économique de développement des énergies renouvelables dans la Région du Liptako-Gourma qui a concerné trois cents (300) localités sur financement de la BADEA en 2018, l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI) a accepté de financer en partie ce programme à travers la mise en œuvre d'un projet pilote d'appui à l'électrification rurale solaire dans la Région du Liptako-Gourma. L'ASDI a souhaité que le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le PNUD, accompagnent l'ALG dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet pilote.

Le document de projet a été élaboré en fin d'année 2019 et transmis au Bailleur de fonds (SIDA) par le Secrétariat Exécutif de l'ALG.

Au cours de l'année 2020, le document de projet a été amélioré en prenant en compte les observations du bailleur de fonds. Un Accord relatif au projet a été signé en fin d'année 2020 entre l'UNOPS et l'ASDI conférant à l'UNOPS la responsabilité de l'atteinte des résultats de l'ensemble du Projet. Ensuite, l'UNOPS et l'ALG ont procédé à la signature d'un Mémoire d'accord le 07 décembre 2020. Ce Mémoire d'accord a pour objet de

définir le cadre de coopération et de collaboration entre les deux Parties ainsi que leurs obligations respectives afin de faciliter la mise en œuvre du Projet.

L'objectif global du projet est de contribuer au développement économique et social des communautés de la Région du Liptako-Gourma grâce à un accès fiable et durable à une énergie propre dans les zones rurales.

Le budget est de 8 197 963 USD (environ 4 milliards 508 million FCFA) avec une durée de mise en œuvre de 37 mois.

Ce projet pilote comporte cinq composantes ci-dessous :

- Appui Institutionnel ;
- Installation de solutions d'alimentation hors réseau ;
- Appui pour l'amélioration du cadre réglementaire ;
- Appui pour le développement du secteur privé local dans le domaine des mini-réseaux d'énergie renouvelable ;
- Appui pour le développement d'activités génératrices de revenus dans les régions transfrontalières.

Le démarrage est prévu au premier trimestre de 2021.

Par ailleurs, la BADEA a manifesté son intention de financer ce programme et a demandé à l'ALG de revoir la Note conceptuelle qui lui a été soumise en 2019, en considérant cinquante localités par Etat membre au lieu de 15 localités précédemment. A la demande de l'ALG, les Etats membres ont transmis la liste des cinquante localités choisies parmi les cent qui ont fait l'objet de l'étude de faisabilité. Une nouvelle note conceptuelle a été élaborée. Elle a été transmise à la BADEA le 05/06/2020. En outre, des correspondances ont été envoyées aux Etats membres le 08/06/2020 leur demandant de transmettre leurs requêtes de financement à la BADEA.

Le coût du Projet volet BADEA est estimé à cinquante-quatre milliards cinq cent millions (54 500 000 000) F CFA. Les coûts du projet par Etat membre sont estimés à 18 820 000 000 FCFA pour le Burkina Faso, 26 570 000 000 FCFA pour le Mali et 9 110 000 000 FCFA pour le Niger.

La non transmission à la BADEA de leur requête de financement par les Etats membres constitue une difficulté pour l'examen de cette requête.

1.3.2.2. Dans le Secteur des Mines

Dans le secteur des mines, les actions se focalisent sur les points ci-après :

- le Programme d'Actions pour la Promotion et le Développement de l'Industrie Extractive dans la zone du Liptako-Gourma (PAPIE/ALG) ;
- le projet de couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires des Etats membres du Liptako-Gourma ;
- le Partenariat avec l'OCDE.

1.3.2.2.1 *Programme d'Actions pour la Promotion et le Développement de l'Industrie Extractive dans la zone du Liptako-Gourma (PAPIE/ALG)*

Ce programme dont l'objectif global est de favoriser l'émergence des Etats membres du Liptako-Gourma dans le domaine de l'exploitation des ressources minérales est en phase de recherche de financement.

1.3.2.2.2. *Projet de la couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires des Etats membres du Liptako-Gourma*

La méthode gravimétrie scalaire couplée à la magnétométrie pour le levé de la couverture géophysique aéroportée des bassins sédimentaires des trois Etats membres de l'ALG est celle choisie par les experts avec le mode de financement Multi-clients interne. Ce projet permettra l'interprétation des données ainsi que la possibilité de réaliser des levés supplémentaires de haute précision sur des zones prospectives (zones à fort potentiel minier).

L'approche Multi-clients consiste à recourir à des financements par les opérateurs pétroliers. L'exécution en interne du projet sera réalisée par les services géologiques nationaux avec la formation et l'appui d'experts internationaux.

Pour ce faire, le Secrétariat Exécutif de l'ALG est en contact avec le Cabinet EXIGE désigné à cet effet pour la réalisation de l'étude de pré faisabilité dudit projet qui nécessite la mobilisation d'un montant de 37 000 US\$.

A la demande du Secrétariat Exécutif, le Cabinet EXIGE a transmis une proposition technique et financière pour l'établissement du contrat de mise

en œuvre de l'étude de pré-faisabilité. Le processus de l'élaboration du contrat pour la réalisation est en cours.

1.3.2.2.3. Partenariat avec l'OCDE

Au cours de l'année 2020, la collaboration entre le Secrétariat Exécutif de l'ALG et l'OCDE s'est focalisée sur l'étude de faisabilité pour le développement de cellules multipartites de suivi des risques dans les zones de production artisanale dans les Etats membres du Liptako-Gourma et la conclusion d'un Mémoire d'entente.

En rappel, l'ALG en collaboration avec l'OCDE, a réalisé en 2018 une étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger avec l'objectif de promouvoir la responsabilité des acteurs économiques, la traçabilité et la transparence des filières d'approvisionnement en minerais d'or produit dans les États membres de l'ALG. Une des recommandations de cette étude était la mise en place de cellules multipartites de l'évaluation des risques dans les zones de productions artisanales.

Cette étude est un élément essentiel afin d'analyser la pertinence et la faisabilité de la création et du soutien de ces cellules multipartites au niveau sous régional, national et local dans les trois pays membres de l'ALG. Cette étude va faire des recommandations pratiques qui vont aider l'OCDE et l'ALG à mettre en place ces cellules.

L'étude est en cours et l'ALG a facilité les activités entre le Consultant et les structures concernées par l'étude dans les Etats membres.

Concernant le projet de Mémoire d'Entente entre l'OCDE et l'ALG, le Secrétariat de l'OCDE a envoyé un projet de document le 09 décembre 2020 à l'ALG pour recueillir ses observations et procéder à la signature.

1.3.2.3. Dans le Domaine des Infrastructures et Communications

Les actions au niveau de ce secteur sont au stade de recherche de financement en vue de la réalisation/actualisation des études pour certains et finalisation de TdR pour d'autres. Ces programmes n'ont pas connu d'avancée au cours de l'année 2020. Il s'agit des actions ci-après :

- Programme prioritaire d'aménagement des routes secondaires inter-Etats : les études sont à actualiser ;

- Programme d'urgence d'aménagement des routes secondaires inter-Etats : les études sont à actualiser ;
- Etude de faisabilité d'un second programme d'infrastructures de santé dans la Région du Liptako-Gourma : TdR à finaliser ;
- Etude de faisabilité technico-économique et environnementale d'un projet de Transport Rural : TdR à finaliser ;
- Etude de réalisation d'un point d'échanges Internet IXP : TdR à finaliser ;
- Etude de faisabilité technico-économique et environnementale du chemin de fer des mines : Bretelle Dori-Tambao-Ansongo-Gao-Bourem-Tombouctou : au stade de recherche de financement ;
- Etude et Construction de l'ouvrage de franchissement des pistes rurales: Sebba-Frontière du Niger au Burkina et de celle de Téra – Bangaré : au stade de recherche de financement.

Le Programme prioritaire d'aménagement des routes secondaires inter-Etats et le Programme d'urgence d'aménagement des routes secondaires inter-Etats disposent d'études de faisabilité complètes mais désuètes qui nécessitent une actualisation.

1.3.3 Programme conjoint de coopération transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, s'est tenue la réunion du Comité du Pilotage (COPIL) dudit programme le 6 février 2020 à Ouagadougou au Burkina Faso. Cette réunion a été précédée de celle du Comité d'Experts Techniques (CET) du 04 au 5 février toujours à Ouagadougou.

La réunion du CET avait pour objectif principal l'examen et l'adoption des documents conceptuels et les outils de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de communication du Programme.

De manière spécifique, la réunion visait les sous objectifs suivants :

- Examiner les domaines d'intervention proposés pour la mise en œuvre du programme ;
- Examiner et valider le plan de travail intégré de mise en œuvre du programme pour l'année 2020 ;

- Examiner et adopter les outils de reportage, de suivi-évaluation et de communication prévus par le programme ;
- Faire le diagnostic de l'environnement en prenant en compte les nouveaux développements externes actuels en cours dans la région et formuler les orientations nécessaires ;
- Adopter l'agenda des prochaines réunions ordinaires du COPIL.

La réunion a enregistré la participation des experts thématiques de l'ALG et des Etats membres, les Correspondants Nationaux, le représentant de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI) et les représentants des agences onusiennes (UNICEF, ONUFEMMES, UNESCO, HCDH, PNUD et SINUS/UNSP).

Les travaux de la réunion du CET ont été sanctionnés par un rapport qui a fait ressortir les recommandations ci-après :

- la mise en place des Groupements Locaux de Coopération transfrontalière avec l'appui de l'ALG dans les zones frontalières Mali-Burkina et Mali-Niger dans la région du Liptako-Gourma ;
- le renforcement des capacités de l'ALG pour permettre une meilleure coordination des initiatives des partenaires sur le terrain ;
- la mise en œuvre du programme qui doit concerner les zones situées de part et d'autre de la frontière entre les trois pays ;
- la reformulation de l'appellation du programme comme suit : « Programme Conjoint de Coopération transfrontalière dans la Région du Liptako-Gourma » en sigle : PCCT-RLG.

Quant à la réunion du COPIL, elle s'est tenue le 6 février 2020. Elle a enregistré la présence de tous les membres dudit Comité ou leurs représentants. Son ordre du jour a porté sur :

- l'examen du rapport de la réunion du Comité d'Experts Techniques ;
- l'examen et l'adoption du plan de travail annuel consolidé et du budget du programme pour l'année 2020 ;
- l'adoption du calendrier de la prochaine réunion du Comité de Pilotage.

A l'issue des travaux, le COPIL a adopté sous réserve de la prise en compte des observations formulées, le plan de travail consolidé et le budget du programme pour l'année 2020 et décidé de tenir sa prochaine réunion en fin juillet début août 2020 à Bamako pour permettre de voir l'évolution des activités du programme qui est à ses débuts.

Il convient de souligner que ce programme est coordonné par la Chargée du Programme Sahel du PNUD et sa mise en œuvre implique sept (7) agences onusiennes et l'ALG. En collaboration avec la Coordinatrice du programme, le programme d'activités annuel 2020 de l'ALG a été arrêté. Les activités ci-après sont à réaliser par l'ALG :

- l'acquisition de matériel roulant (une 4x4 station wagon et deux berlines) ;
- l'acquisition de matériel informatique pour la Cellule du Système d'Informatique Géographique et pour la Cellule Décentralisation et Coopération Transfrontalière ;
- l'appui à la réforme de l'ALG (élaboration du projet Programme d'Actions Prioritaires (PAP), validation du rapport de l'étude sur le financement ;
- l'organisation de la rencontre des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma (cadre de concertation) ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet transfrontalier d'appui au développement local au bénéfice du Burkina Faso et du Niger et liée à la protection de l'environnement, y compris les forêts classées partagées ;
- la conduite d'une étude régionale sur l'état des lieux des établissements d'enseignement dans le domaine de l'éducation non-formelle (éducation religieuse, alphabétisation, etc.) en appui aux initiatives, programmes et efforts des pays de la région pour le renforcement de la gouvernance du secteur de l'éducation au niveau des régions frontalières ;
- la réalisation d'une cartographie et analyse de l'existence des mécanismes de gestion des conflits dans les zones frontalières.

Le PNUD qui gère les fonds du programme destiné à l'ALG a acquis le matériel informatique sur d'autres fonds, notamment luxembourgeois. Quant au matériel roulant, il sera acquis sur les fonds du programme. Toujours sur les mêmes fonds, il est prévu la rénovation et l'extension du réseau internet de l'ALG pour améliorer la qualité de la connexion internet.

Pour les autres activités dont la réalisation impliquera le PNUD et d'autres agences onusiennes, notamment l'UNESCO, les concertations sont en cours. Avec l'UNESCO, en ce qui concerne la conduite d'une étude régionale sur l'état des lieux des établissements d'enseignement dans le domaine de l'éducation non-formelle, une note conceptuelle conjointe a été élaborée.

1.4. Amélioration du Niveau de Mobilisation des Ressources

1.4.1. Contributions des Etats membres

Les contributions des Etats au budget de fonctionnement de l'ALG au titre de l'année 2020 étaient attendues après la 56^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres, conformément au communiqué final. Le montant total à recouvrer était de 302 603 112 FCFA, soit 100 867 704 F CFA par Etat membre.

Un montant total de 302 603 112 FCFA a été recouvré, soit 100% des prévisions.

Les contributions des Etats membres ont été mobilisées tardivement (au mois de décembre 2020). Pour mobiliser ces ressources au niveau des Etats membres, des correspondances à titre de rappel leur ont été envoyées par le Secrétaire Exécutif.

1.4.2. Mobilisation des Ressources Extérieures

Cette activité a lieu généralement à l'occasion des missions circulaires du Secrétariat Exécutif, auprès des principaux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de l'ALG et des Ambassades des pays non membres de l'ALG accréditées auprès du pays de siège.

Le Secrétariat Exécutif de l'ALG a poursuivi ses démarches initialement engagées auprès des PTF pour la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des projets et programmes. Toutefois, en raison de tension de trésorerie conjuguée à la pandémie de la maladie à Corona virus, aucune mission à l'extérieur n'a été entreprise.

1.5. Renforcement et Diversification du Partenariat

1.5.1 Coopération avec le PNUD

Dans le cadre de cette coopération, plusieurs activités ont été organisées conjointement avec le PNUD dont certaines avec son appui financier.

1.5.1.1 Appui Institutionnel du PNUD à l'ALG

Dans le cadre du renforcement de ses capacités opérationnelles, le Secrétariat Exécutif de l'ALG a sollicité un appui institutionnel en matériel informatique, de bureautique et de consommables d'une valeur d'environ 70 000 dollars US. Cet appui est composé :

- d'ordinateurs portables ;
- d'ordinateurs de bureau ;
- d'appareils portables GPS
- d'imprimantes ;
- d'un lot de cartouches d'encre ;
- de disques durs externes

Outre cet appui, le PNUD a favorablement répondu à la requête de l'ALG en ce qui concerne la refonte de son site Web. L'appui a permis à l'ALG de disposer d'un site Web dynamique adapté à sa nouvelle configuration et qui devra offrir les ressources documentaires nécessaires à l'information et améliorer la communication sur l'ALG et sur ses activités en vue de promouvoir son image.

1.5.1.2 Organisation de la 2^{ème} rencontre des Gouverneurs des Régions frontalières du Liptako-Gourma et celle des Ministres en charge de l'Administration Territoriale des Etats membres de l'ALG

La rencontre des Gouverneurs s'est tenue du 10 au 11 mars 2020 à Bamako. Son objectif global était de formaliser le cadre de concertation des Gouverneurs des Régions frontalières du Liptako-Gourma dont le principe de création a été recommandé lors de la première rencontre tenue les 12 et 13 mars 2019 à Niamey au Niger.

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Partager les expériences et les bonnes pratiques entre les Etats membres ;
- Présenter aux Gouverneurs des Régions frontalières du Liptako-Gourma un avant-projet de texte instituant leur cadre de concertation pour recueillir leurs amendements ;
- Informer et sensibiliser les Gouverneurs sur les initiatives conjointes ALG/PNUD pour la formulation d'une stratégie et d'un programme de stabilisation ; ALG/DDG (Danish Demining Group) ;

- Présenter des résultats d'études relatives aux questions transfrontalières, à la perception des populations face aux conflits et à la violence armée, au lien entre extrémisme violent, criminalité transnationale et conflits locaux.

A l'issue des travaux de ladite rencontre, les recommandations ci-après ont été formulées :

- La nécessité d'améliorer la communication entre les Gouverneurs des régions frontalières en matière d'intervention dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, la criminalité organisée et les conflits locaux, y compris la gestion des flux de populations (déplacées, réfugiées, rapatriées/retournées) ;
- La nécessité d'intensifier les échanges de renseignements entre les autorités administratives frontalières, les Forces de Défense et de Sécurité et les populations ;
- La nécessité d'opérationnaliser effectivement les textes relatifs à la mise en action des Forces de Défense et de Sécurité par les autorités administratives ;
- La nécessité de l'harmonisation des décisions/mesures et de la mutualisation des efforts en termes de dispositions restrictives ;
- La nécessité d'améliorer la collaboration entre les autorités administratives et le bureau de coordinations des affaires humanitaires (OCHA) sur les interventions en cours et planifiées ;
- La nécessité de dynamiser les rencontres administratives transfrontalières ;
- La nécessité d'accélérer l'opérationnalisation de la force multinationale de sécurisation du Liptako-Gourma (FMS/LG) ;
- La nécessité de réaliser une étude sur la perception des populations sur l'Etat dans la zone du Liptako-Gourma ;
- La nécessité d'impliquer les leaders religieux (Oulémas) dans le dialogue avec les différents groupes extrémistes et l'ouverture d'espaces d'échange autour de la religion ;
- La nécessité de promouvoir les initiatives de coopération transfrontalière visant la mise en place de groupements locaux de coopération transfrontalière ;
- La nécessité, pour le Cadre de Concertation des Gouverneurs des Régions Frontalières (CCGRF), d'impliquer les groupements locaux de coopération transfrontalière existants dans la mise en œuvre des projets/programmes.

Quant à la rencontre des Ministres en charge de l'Administration Territoriale, elle s'est tenue le 12 mars 2020. Elle est la première du genre dans l'histoire de l'ALG et avait pour objet l'adoption du Cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako- Gourma dont le principe de création a été recommandé lors de leur première rencontre, tenue à Niamey du 12 au 13 mars 2019.

Les délégations du Burkina, du Mali et du Niger, ont été conduites respectivement par :

- Monsieur Siméon SAWADOGO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion Sociale pour le Burkina Faso ;
- Monsieur Boubacar Alpha BAH, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation pour le Mali ;
- Docteur Alambedji ABBA Issa, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses, représentant le Ministre d'Etat pour le Niger.

La rencontre a été sanctionnée par un communiqué final dans lequel :

- les Ministres ont salué et soutenu la création du cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma et exhorté les partenaires techniques et financiers en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC)/ Groupe Danois de Déminage (DDG), l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI) et la Coopération Luxembourgeoise, à accompagner la dynamique de coopération administrative transfrontalière ainsi mise en place ;
- les deux Ministres en charge de l'Administration Territoriale du Burkina et du Mali et le représentant de leur homologue du Niger ont donné des orientations sur les voies et moyens permettant de soutenir le Cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma ;
- les Ministres ont convenu de soumettre le projet de règlement portant création du cadre de concertation à un avis juridique des Etats membres. A cet effet, ils ont instruit la tenue d'une rencontre ad hoc des experts des Etats membres pour élaborer un projet de texte conforme aux dispositions de l'Autorité de développement intégré des Etats du Liptako-Gourma au plus tard en fin mars 2020.

La rencontre des ministres a demandé l'accélération de l'élaboration du document de la stratégie de stabilisation dans les régions frontalières du Liptako-Gourma.

1.5.1.3. Appui pour l'élaboration et la mise en œuvre en œuvre d'un Mécanisme de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma

En rappel, en septembre 2019 par lettre de la Directrice de son Bureau régional pour l'Afrique, le PNUD se propose d'appuyer l'ALG dans l'élaboration et la mise en place d'un mécanisme de stabilisation. Il convient de souligner que la question de la stabilisation de la Région du Liptako-Gourma est déjà prise en compte dans les avant-projets du Document d'Orientations de la Politique (DOP) de l'ALG et sa Stratégie d'Intervention élaborés avec l'appui financier et technique du PNUD.

Compte tenu du caractère hautement politique de tout le processus de stabilisation, au cours de l'année 2020, l'ALG et le PNUD ont effectué conjointement des missions de consultations politiques et techniques dans les Etats membres de l'ALG et auprès de certaines organisations régionales et sous régionales dont l'Union Africaine, l'UEMOA et le G5 Sahel.

Le processus d'élaboration et de mise en œuvre dudit Mécanisme a débuté par une phase pilote ayant fait l'objet d'un Plan d'Initiation de Projet (PIP) validé par les Etats membres à l'occasion d'un atelier sous régional organisé du 1^{er} au 2 octobre 2020 à Ouagadougou.

Pour les détails sur le chantier de stabilisation de la région du Liptako-Gourma, une note spécifique est élaborée à l'attention du Conseil des Ministres et qui fait le point sur l'Etat d'avancement de ce dossier.

1.5.1.4. Appui financier pour l'organisation de la réunion du Comité ad hoc chargé d'examiner le projet de règlement relatif à la création du Cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma.

A l'occasion de la tenue le 12 mars 2020 à Bamako, dans les locaux de l'hôtel de l'amitié, la première réunion des Ministres en charge de l'Administration Territoriale et des Frontières de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma relative à la création d'un Cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma, le Secrétariat Exécutif a soumis à l'examen desdits

Ministres un projet de Règlement formalisant la création de ce Cadre avant sa soumission pour adoption définitive au Conseil des Ministres statutaire.

Les Ministres ont salué et soutenu la création du cadre de concertation des Gouverneurs des régions frontalières du Liptako-Gourma qui se veut un cadre de coopération transfrontalière plus étroite entre les autorités administratives et exhorté les partenaires techniques et financiers en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC)/ Groupe Danois de Déminage (DDG), l'Agence Suédoise pour le Développement International (ASDI) et la Coopération Luxembourgeoise, à accompagner la dynamique de coopération administrative transfrontalière ainsi mise en place.

Toutefois, ils ont convenu de soumettre le projet de texte proposé par l'ALG à un avis juridique des Etats membres. A cet effet, ils ont instruit la tenue d'une rencontre ad hoc des experts des Etats membres pour élaborer un projet de texte conforme aux dispositions de l'ALG.

Grâce à l'appui du PNUD, le Secrétariat Exécutif a tenu la réunion dudit Comité le 3 octobre 2020 dans ses locaux en présence des experts des trois (3) Etats membres.

A cet effet, une seconde version du projet de Règlement a été proposée par le Comité ad hoc qui l'a jugé conforme aux procédures de l'ALG tel que prévu par le traité révisé de l'ALG du 24 janvier 2017 et propose aux Ministres en charge de l'Administration territoriale d'approuver le projet de règlement qui sera transmis au Conseil des Ministres statutaire pour être entériné.

En novembre 2020, une correspondance a été adressée aux Ministres en charge de l'administration territoriale pour leur transmettre les résultats des travaux de ladite réunion pour avis. Les réactions des Etats sont attendues.

1.5.2. Partenariat avec la Fondation Hanns Seidel

A titre de rappel, l'ALG et la Fondation Hanns Seidel ont signé le 17 juin 2019 à Lomé, un accord de coopération dont l'objet d'instaurer des rapports étroits de partenariat et de coopération entre elles pour contribuer à la paix

et à la sécurité à travers la promotion de la police de proximité/police citoyenne et à la co-production de la sécurité par les services étatiques de sécurité et la société civile ainsi qu'au développement socio-économique des Etats membres de l'ALG.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit accord, la Fondation Hanns Seidel a apporté son assistance technique et financier à l'ALG pour la réalisation d'une étude pour la prise en compte de la dimension police de proximité dans la stratégie d'intervention de l'Autorité de Développement Intégré des Etats du Liptako-Gourma en ce qui concerne son volet.

Ladite étude a été réalisée entre octobre et novembre 2020 et le rapport provisoire déposé au Secrétaire Exécutif de l'ALG. Il reste à organiser l'atelier d'examen et de validation dudit rapport en début d'année 2021.

1.5.3. Partenariat avec la Banque Mondiale

Dans le cadre de la préparation d'un projet dénommé « **Projet Communautaire de Redressement et de Stabilisation au Sahel (PCRSS)** », initié par la Direction pour l'Intégration Régionale Afrique-Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque Mondiale, des contacts ont été noués au mois d'août 2020 avec le Secrétariat Exécutif de l'ALG au sujet de la mise en œuvre de la Composante 3 dudit projet qui est concentré sur la Région du Liptako-Gourma. Cette composante intitulé "Plate-forme régionale de données de la région du Liptako-Gourma et de la coordination" comporte deux sous-composantes dont la 3a: Données Régionales et Suivi pour le Redressement et la Stabilisation et la 3b: Plateforme de Collaboration et de Coordination Régionale.

Le montant total du projet est de 352, 5 millions de dollars US dont les 350 millions repartis entre les trois (3) Etats membres comme suit : Burkina Faso 150 millions ; Mali 100 millions et Niger 100 millions. Les 2,5 millions sont destinés à la mise en œuvre de la sous-composante 3a.

Après plusieurs réunions tenues en virtuelle et la réalisation d'une évaluation fiduciaire de l'ALG, la Banque Mondiale a décidé de confier la mise en œuvre de ladite sous-composante au Secrétariat Exécutif de l'ALG.

Les discussions se poursuivront avec la Banque Mondiale durant tout le premier semestre de l'année 2021 pour élaborer et finaliser les différents outils qui sont des conditionnalités d'octroi du don à l'ALG.

Il est à noter que c'est la première fois depuis la création de l'ALG que la Banque Mondiale noue un partenariat avec notre Organisation sous régionale commune.

1.6. Gestion Courante

Les activités courantes se résument aux tâches quotidiennes menées pour assurer un fonctionnement adéquat du Secrétariat Exécutif notamment, les réunions de Direction, la gestion du personnel, l'exécution du budget et des tâches spécifiques.

1.6.1. Réunions de Direction

Au cours de la période sous revue, douze (12) réunions de direction ont été tenues. Toutes les réunions ont servi de cadre pour le suivi des activités et la mise au même niveau d'informations des agents sur la vie de l'ALG. Ces réunions de direction sont sanctionnées par des comptes rendus qui font l'objet d'une large diffusion au sein de l'Institution.

1.6.2. Gestion du Personnel

Relativement à la gestion du personnel, les activités courantes ont été régulièrement menées dans les délais, sans difficulté majeure. Il s'agit :

- du traitement des salaires : les salaires ont été traités durant la période de janvier à décembre 2020 dans les délais ;
- de la mise à jour des dossiers individuels et du répertoire du personnel : les dossiers individuels sont régulièrement alimentés par les actes de gestion des agents élaborés au sein de l'ALG ;
- du traitement des dossiers de la sécurité sociale : les situations de cotisation de l'ensemble des travailleurs de l'ALG sont produites chaque mois, cependant, il faut rappeler l'existence des arriérés de cotisation au profit des agents (fonctionnaires), non versée aux différentes caisses de sécurité ;
- de l'établissement des bulletins de présences au profit des agents, leur facilitant ainsi de bénéficier des allocations familiales au niveau de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;

- de l'élaboration de décisions relativement aux avancements et aux jouissances des avantages et congés, l'établissement et le renouvellement des contrats. L'On note aussi le départ définitif de Monsieur Souleymane OUEDRAOGO, chauffeur, admis à faire valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2020. *La difficulté rencontrée à ce niveau est l'absence de texte indiquant les modalités et le taux de l'indemnité de départ définitif de l'ALG. Pour faire face à la situation, le taux abrogé par les nouveaux textes a été majoré de 15%. Une proposition de ce taux a été préparé pour être soumis à l'appréciation des Ministres Statutaires à l'occasion de la tenue de la 57^{ème} Session Ordinaire de leur Conseil ;*
- de la gestion des frais médicaux : le remboursement des frais médicaux et des verres correcteurs ont été faits durant la période de janvier à décembre 2020 ;
- du recrutement : le processus de recrutement est toujours en cours. Ces recrutements sont relatifs à cinq (5) fonctionnaires et quatre (4) agents de soutien, soit neuf (9) postes de travail vacants au total.

Pour les cinq (5) postes de fonctionnaires, il s'agit de :

- Chef de la Division du Développement Rural (DDR), (anciennement Chef du Département du Développement Rural) dévolu au Niger ;
- Chef de la Division des Etudes prospectives (DEP), anciennement, Chef du Bureau Central des Etudes et Projets (BCEP) dévolu au Burkina Faso ;
- Chef de la Division de la Statistique et de l'Evaluation (anciennement Statisticien économiste) dévolu au Mali ;
- Chef du Service de la Communication, de la Documentation, des Archives et des Relations Publiques (SCDARP), anciennement Chef du Service de la Documentation, de l'Information et des Relations Publiques (SDIRP) dévolu au Niger ;
- Chef du Service de l'Environnement et Pêche (SEP), même dénomination qu'anciennement, dévolu au Mali ;

Les avis de recrutement ont été lancés en mai 2020 après avoir corrélé les anciens postes avec leurs dénominations dans le nouvel organigramme. Toutefois, d'énormes difficultés ont été rencontrées par le Secrétariat Exécutif pour ces recrutements. En effet, les Etats n'ont pas répondu à temps à la sollicitation de l'ALG. Ainsi, en fin d'année, seule la République du Niger a transmis les dossiers pour les postes de Chef de Division du Développement Rural (DDR) et du Chef du Service de la Communication, de

la Documentation, des Archives et des Relations Publiques (SCDARP). Les deux (2) autres Etats (Burkina Faso et Mali), n'avaient pas réagi en dépit d'une lettre de rappel adressée le 13 décembre 2020 aux Etats concernés afin qu'ils fassent parvenir à l'ALG, les dossiers de candidatures qui sont à leur disposition.

En ce qui concerne le recrutement interne pour les agents de soutien, les postes de travail à pourvoir sont les suivants :

- Aide-comptable ;
- Secrétaire ;
- Chauffeur mécanicien ;
- Agent de liaison.

Le recrutement interne lancé a été déclaré infructueux et un recrutement externe est en cours actuellement.

- de l'évaluation des agents du Secrétariat Exécutif : l'évaluation du personnel au titre de l'année 2019 a été faite sur la base des anciennes fiches d'évaluation. *Cette situation résulte des difficultés rencontrées par le Secrétariat Exécutif, notamment les tensions de trésorerie, pour réaliser un audit du personnel afin de déterminer l'adéquation profil-poste du personnel existant pour un reversement des cadres dans le nouvel organigramme avant de prendre le règlement d'exécution qui devrait intervenir pour définir les critères d'évaluation conformément au nouveau statut du personnel de l'Autorité.*

1.6.3. Exécution du Budget

Le budget de fonctionnement adopté au titre de l'année 2020 par la 56^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'ALG se chiffrait en recettes et en dépenses à **1 501 043 356 F CFA**, dont **506 430 356 F CFA** pour le budget de fonctionnement et d'investissement et un montant de **994 613 000 F CFA** pour le programme d'investissements, tranche annuelle 2020.

L'évaluation de l'exécution du budget de l'exercice 2020 a fait l'objet d'un document spécifique conformément aux orientations données au secrétariat Exécutif au cours de la 56^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres.

En résumé, les niveaux d'exécution du budget de fonctionnement de l'année 2020, s'établissent à des taux de réalisation de **98,40%** pour ce qui concerne les recettes et de **70,47%** au titre des dépenses.

Les difficultés rencontrées qui méritent d'être soulignées sont essentiellement le non recouvrement **à bonne date** des contributions au titre de l'année 2020, ce **qui a impacté** négativement la mise en œuvre des activités programmées. On note aussi la situation sanitaire de nos pays et de la sous-région qui est caractérisée par la COVID19.

II –ACTIVITES HORS PROGRAMME

Dans la rubrique « Activités hors programme ou ponctuelles » sont logées les activités qui surviennent en cours d'année et qui ne sont pas expressément programmées. Elles s'effectuent généralement dans le cadre des relations avec les Etats membres et les partenaires privilégiés de l'ALG.

Il s'agit entre autres de la participation du Secrétaire Exécutif à certaines rencontres au sommet ou ministérielles, à la participation des cadres à des réunions ou ateliers, manifestations et cérémonies officielles notamment celles organisées par le pays siège de l'ALG. Ainsi, l'ALG a-t-elle participé aux rencontres ci-après :

- **De la participation à des rencontres à l'invitation de l'Institut d'Etudes et de Sécurité**

A l'invitation de l'ISS, l'ALG représentée par le Secrétaire Exécutif par intérim et accompagné par le Chef SAJC et Point Focal Paix et Sécurité, a participé le 15 janvier 2020 à Dakar à un atelier régional de lancement du rapport de l'étude intitulé "Quels liens entre l'extrémisme violent, la criminalité transnationale organisée et les conflits locaux dans la région du Liptako-Gourma". Il convient de souligner que l'ALG a apporté son appui institutionnel à la réalisation des travaux de ladite étude au Burkina Faso en facilitant des rencontres avec les forces de défense et de sécurité, les acteurs de la justice et le milieu carcéral en adressant des correspondances aux ministères concernés. Cet atelier de lancement s'est déroulé en deux phases dont la première a été une rencontre restreinte organisée dans les locaux de l'Ambassade de Suisse à Dakar le 15 janvier à laquelle ont participé les Ambassadeurs du Burkina Faso, du Mali et du Niger accrédités au Sénégal, des ambassadeurs de certains pays membres de l'Union Européenne, des représentants d'agences du Système des Nations Unies et d'autorités sénégalaises.

La seconde phase plus élargie s'est tenue dans l'après-midi du 15 janvier 2020 dans les locaux du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et le Bassin du Lac Tchad de l'ISS sous forme d'atelier technique. Elle a regroupé plus d'une cinquantaine de participants composés d'experts d'agences onusiennes basées à Dakar, des représentants de missions diplomatiques accréditées au Sénégal, de la société civile et des personnes ressources.

L'objet de ces deux rencontres était la restitution des résultats de ladite étude.

- **Participation à la cérémonie d'inauguration de la Gare Routière de Dori**

Sur invitation du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement du Burkina Faso, le Secrétariat Exécutif de l'ALG représenté par le Chef du SIC a participé le 20 février 2020 à la cérémonie d'inauguration de la Gare Routière de Dori.

Cette infrastructure a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) pour lutter contre la pauvreté et réduire les disparités inter et intrarégionales à travers la création de richesses locales et la réalisation d'infrastructures socioéconomiques et énergétiques modernes, en vue d'asseoir un réel développement à la base.

- **Participation du Secrétariat Exécutif de l'ALG à la cérémonie d'ouverture du programme de renforcement des capacités en République du Mali sur le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais**

L'ALG représentée par le chef du DIIM a participé à la cérémonie d'ouverture du programme sus-cité en République du Mali le 16 janvier 2020 au Centre International de Conférence de Bamako sous le parrainage de Madame le Ministre des Mines et du Pétrole du Mali, Madame Lelenta Hawa Baba BA.

Etaient présents : les Autorités en charge des Mines au Mali, les négociants locaux et nationaux, les exportateurs, les mineurs artisanaux et à petite échelle, les opérateurs de mine industrielle, les organisations de la société civile, les associations des artisans miniers, les universités, etc.

L'objectif général du programme est d'accroître la portée du Guide sur le devoir de diligence parmi les parties prenantes du secteur minier en République du Mali.

- **Conférence ministérielle par visio-conférence sur la menace acridienne au sahel et en Afrique de l'Ouest organisée le 10 juin 2020 par la CEDEAO**

Animée par M. Sékou SANGARE, Commissaire de la CEDEAO chargé de l'Agriculture et de l'environnement, cette réunion a connu la participation des Ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ou leur Représentant, des OIG et des bailleurs de fonds. La conférence a permis de capitaliser les actions menées par les Gouvernements pour la prévention et éventuellement la lutte contre le criquet pèlerin et d'autres ravageurs de masse comme la chenille légionnaire d'automne.

Les PTF ont montré leur disponibilité à accompagner les Etats dans cette lutte. Des moyens ont été promis par la Banque mondiale, la BAD et la FAO dans le cadre de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO). Aussi, la CEDEAO accompagnera certains pays dans la formulation et le suivi des requêtes pour le financement de leur projet de lutte.

- **Préparation du Symposium sur le thème « Démographie, paix et sécurité au Sahel » par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)**

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), en soutien aux efforts des pays africains pour faire avancer l'Agenda 2030 sur le développement durable, une étape importante vers la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, a planifié l'organisation d'un Symposium international de haut niveau à Niamey (Niger). Le thème central de ce Symposium est "**Démographie, paix et sécurité au Sahel**". Dans ce cadre, le Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (UNFPA WCARO) a mis en place un comité de pilotage pour donner des orientations politiques aux travaux du Symposium.

L'objectif était de réunir des chercheurs, des décideurs politiques et d'autres partenaires pour partager des données et les évidences sur les causes structurelles de l'insécurité au Sahel afin attirer l'attention des acteurs sur les implications politiques. À ce titre, le Symposium visait contribuer à promouvoir des interventions fondées sur des données probantes et sur une réponse plus efficace et durable à la crise du Sahel. En effet, des efforts importants sont déjà en cours dans la région, avec le déploiement de forces de défense et de sécurité sur le terrain. Il demeure

toutefois nécessaire de mieux comprendre les causes profondes de cette insécurité afin d'apporter une réponse plus équilibrée et efficace. C'est dans cette optique que l'UNFPA a entrepris cette initiative régionale pour approfondir la réflexion sur la relation entre l'évolution démographique et la survenance de conflits armés. Elle s'appuie sur une analyse compréhensive de la littérature existante sur la relation entre démographie, paix et sécurité, suivie d'une modélisation statistique de cette relation et de la production d'études de cas dans les trois (3) pays du Liptako-Gourma (Burkina Faso, Mali et Niger). Il s'agit d'une question importante inscrite sur l'agenda du Conseil de sécurité des Nations Unies, parce que vitale à la stabilité et au développement du Sahel.

A cet effet, le Secrétaire Exécutif de l'ALG a reçu une correspondance du Directeur régional de l'UNFPA basé à Dakar qui l'invitait à faire partie du comité de pilotage afin de marquer le début d'un partenariat durable que l'UNFPA envisage de construire avec l'ALG sur la thématique. Le SE/ALG a accueilli favorablement la proposition ainsi faite.

Les travaux du comité de pilotage se sont déroulés de juin à novembre 2020. Un ouvrage intitulé « **Démographie, Paix et Sécurité Regards croisés pour un Sahel central résilient** » a été publié par l'Edition L'Harmattan que le Secrétaire Exécutif (SE) de l'ALG M. Saïdou OUA a eu l'honneur de Post facer.

Le symposium a eu lieu le 2 décembre 2020 à Niamey et le SE/ALG a été invité à prononcer une allocution avant le Discours d'ouverture de SEM. ISSOUFOU MAHAMADOU Président de la République du Niger qui a bien voulu Préfacer l'ouvrage édité.

- **Visio-Conférence ALG-GFI :**

Dans le cadre de la réalisation d'une étude sur l'or en Afrique de l'ouest, en particulier dans la région du Liptako-Gourma, Global Financial Integrity (GFI) a demandé au Secrétariat Exécutif de l'ALG, l'organisation d'une réunion par visioconférence entre les représentants des deux structures le 8 juin 2020.

GFI est un groupe de réflexion basé à Washington, DC, qui s'efforce de réduire les flux financiers illicites en produisant des recherches révolutionnaires, des activités de plaidoyer fondées sur des faits, des solutions politiques pragmatiques et des services de conseil gouvernementaux innovants.

Cette réunion avait pour objectif d'échanger sur les actions futures de GFI dans la région et la possibilité d'une éventuelle coopération entre le GFI et l'ALG sur un projet de trafic d'or illicite dans la sous-région.

- **Atelier de dissémination du Rapport de l'étude « Conflits persistants, pertes des terres agricoles et insécurité alimentaire récurrente, dans la Région du Liptako-Gourma - Juin 2020, PAM/ALG**

Par visio-conférence le 15 juillet 2020 : Les échanges ont permis d'enrichir cette étude par des propositions concrètes d'amélioration par les résultats des outils existants notamment le Cadre harmonisé, les études et recherches faites sur la question de la vulnérabilité et les actions ou expériences concrètes qui sont en train d'être mises en œuvre sur le terrain à travers l'exécution des projets par le CILSS, la FAO, le HCR et certainement d'autres acteurs.

- **Consultation régionale virtuelle sur la mise en œuvre de la résolution 4/19 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA) sur la gouvernance des ressources minérales**

Tenue le 23 juillet, cette consultation s'est articulée autour des défis les plus pressants en matière d'initiatives et d'approches de gouvernance des ressources minérales, des meilleures pratiques qui peuvent inspirer un développement durable dans l'extraction, l'utilisation et la gestion des minéraux, et des lacunes dans la gouvernance des ressources minérales qu'il faudra combler.

- **19ème Session de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement (CCEG) du Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) par visio-conférence**

Tenue le 20 juillet 2020, cette session s'est déroulée en plénière et en huit-clos et a permis l'adoption du Rapport de la Réforme du CILSS, le rappel du paiement régulier des contributions et l'apurement des arriérés, la nomination des nouveaux cadres dirigeants de l'organisation, l'approbation de la demande d'adhésion de la République Centrafricaine, la désignation de la République du Tchad pour assurer la Présidence de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS pour l'exercice 2020-2021.

- **Réunion virtuelle des hauts fonctionnaires sur la problématique humanitaire dans le Sahel central en vue de préparer la table ronde ministérielle pour mobiliser les financements et l'engagement politique des dirigeants**

Tenue le 8 septembre 2020, cette réunion avait pour but de tirer les leçons opérationnelles en matière d'action humanitaire, de coopération au développement, d'efforts pour la paix, et d'examiner les moyens pour garantir l'aide humanitaire dans une perspective de nexus.

- **Concertation technique régionale sur les perspectives agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest tenue par visio-conférence**

Elle a été tenue le 24 septembre 2020. Les tendances de productions agropastorales prévoient un déficit céréalier en hypothèse basse (arrêt des pluies en septembre), et un possible excédent en hypothèse haute ((arrêt des pluies en septembre). Cette campagne 2020-2021 est également caractérisée par une augmentation prévisible de la production de racines et de tubercules.

- **Réunion virtuelle de la task-force pour la formulation du PRAPS2**

Tenue le 25 septembre 2020, cette réunion s'est penchée sur l'agenda proposé qui est le suivant : la problématique de la planification transfrontalière, la cartographie des infrastructures du PRAPS1 et des autres intervenants, les investissements anticipés du PRAPS2 dans les régions frontalières, la présentation du projet de coopération transfrontalière de l'ALG.

- **Participation de l'ALG aux réunions du Dispositif Régional de prévention et de Gestion des crises alimentaires (PREGEC)**

L'ALG a participé le 24 septembre 2020 par visio-conférence à la réunion du PREGEC. L'objectif de cette réunion était d'évaluer la campagne agricole à mi-parcours.

De même, le 3 décembre 2020 par visio-conférence, l'ALG a participé à la concertation technique régionale sur les résultats de la campagne agro-pastorale au Sahel et en Afrique de l'Ouest. La campagne a été marquée par des inondations dans le delta du fleuve Niger et au Nigéria, avec d'importantes pertes en vies humaines, d'animaux et de récoltes.

Les résultats prévisionnels indiquent que les pays doivent se préparer à une possible crise alimentaire avec près de 16,7 millions de personnes qui auront besoin d'une assistance immédiate et 23,6 millions en période de soudure. La prévalence de la malnutrition aigüe reste toujours élevée, surtout dans la Région du Liptako-Gourma et dans le bassin du Lac Tchad. Les principaux facteurs qui sont à l'origine de cette situation, outre le climat, la pandémie de la COVID-19, l'insécurité civile avec près de 2 millions de personnes déplacés internes au Nigéria (Il s'agit du Nigeria ou du Niger) et 1 million au Burkina Faso. Des recommandations ont été formulées et des appels lancés pour permettre de faire face à cette situation.

III. DIFFICULTES RENCONTREES ET CONCLUSION

La période sous revue a été marquée par l'adoption tardive du budget 2020 avec l'organisation de la 56^{ème} Session du Conseil des Ministres au mois de mai 2020 et la pandémie de la Covid-19. Cette situation n'a pas permis une programmation adéquate des activités au premier semestre de l'année 2020. En conséquence, les différentes recettes de l'ALG ont été impactées négativement.

Les autres difficultés rencontrées qui méritent d'être soulignées sont essentiellement le non recouvrement à *bonne date* des contributions au titre de l'année 2020, ce qui a impacté négativement la mise en œuvre des activités programmées. On note aussi la situation sanitaire de nos pays caractérisée par la COVID 19 qui ne favorisait pas la tenue d'activités.

L'ALG a su s'adapter par l'utilisation de la visio-conférence pour l'organisation des réunions et a pu faire face aux différentes dépenses courantes grâce aux frais de loyers de location du deuxième niveau de l'immeuble.

Au regard de toutes les difficultés que l'Institution rencontre en matière de mobilisation de ressources, le bilan du Programme d'Activités 2020, est jugé satisfaisant et l'Institution a pu faire face sans discontinuité, aux charges incompressibles de fonctionnement.